



Numéro 2020-1 du 17 avril 2020

IN ÉCOLE

Pour une in  différente...

**SOMMAIRE : Compte rendu audio conférence ENFiP siège et organisations syndicales ENFiP
17 avril de 9h30 à 12h15**

Michel RAMIR directeur par intérim présidait la séance, plusieurs points ont été abordés concernant les scolarités en cours et celles à venir.

REMISE DES PORTABLES

La fin de la scolarité ayant été actée pour les inspecteurs élèves et les contrôleurs stagiaires, se pose la problématique de la remise des portables pour en faire bénéficier les scolarités à venir, notamment les agents de catégorie C qui arriveront le 2 juin dans les Etablissements:

Le principe retenu est une remise dans les établissements

2 périodes

Avant la date de déconfinement du 11 mai :

Les établissements étant fermés il serait demandé à un cadre de direction d'être présent afin que les élèves puissent venir déposer leur portable.

Après le déconfinement : remise dans les établissements

l'ENFiP étudie aussi la possibilité d'une remise dans les services informatiques des directions de stage

QUESTION SUR LES AGENTS EN ETABLISSEMENT

un principe fort : le retour ne se fera qu'après avoir obtenu le feu vert du médecin du travail
un chiffre :

Combien d'élèves seront présents le jour "J" du 11 mai ? « On est dans l'incertitude complète, notamment sur la population des TG et des contrôleurs programmeurs (maladie, problèmes de transports...) »

une expertise :

l'ENFiP a lancé le recensement des possibilités d'accueil, aussi bien en salles qu'en enseignants, pour respecter la distanciation sociale.

DISTANCIATION SOCIALE :

occupation des locaux et capacité :

Une table sur deux sera occupée dans les salles de classe ce qui implique que le nombre de groupes de stagiaires devra aussi être multiplié par deux tout comme le nombre d'enseignants nécessaires.

Sur le sujet restauration : « ça doit suivre » Réponse de Michel Ramir

Sur la question du logement "idem « ça doit suivre »

LEP/LA

L'ENFiP réfléchit à la possibilité de décaler leur venue, notamment pour répondre au respect d'une table sur deux seulement occupée en salle de cours. La proposition à été faite à la DG qui doit trancher

Les PACTES

il faut reprendre la formation, mais on ne sait pas quand ! de toute façon cela ne pourra se faire que lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Est actuellement en cours de réflexion la possibilité de les accueillir "ailleurs" que dans les établissements

CPI

Cette formation est aussi importante, mais si des priorités doivent être dégagées, les CPI ne seront pas prioritaires.

L'ENFiP étudie la possibilité d'un accompagnement à distance.

CONTROLES

si tous les contrôles en établissement n'ont pas été validés, il faudra mettre en place des épreuves de remplacement

pour un élève absent à l'oral collectif l'Enfip étudie la possibilité de le réaliser en visio conférence avec JITS

pour un élève informaticien, l'Enfip étudie la possibilité de le remplacer par un contrôle écrit.

SUJETS RH

un mel sera envoyé à tous les permanents de l'Enfip pour leur confirmer leur mise en télétravail cela en vue d'une certaine "consolidation" juridique.

remarque : pour toutes les populations de l'ENFiP dites "nomades" le télétravail "ça va de soi"

AGENTS C :

Cela concerne une population d'environ 1400 agents.

L'ENFiP finalise la mise en place d'un "cartable virtuel" ainsi que de la e-formation pour la période du 18 mai au 2 juin afin de les faire participer effectivement à une formation et ainsi pouvoir leur servir une rémunération pendant cette période.

Cette partie de la formation n'étant pas probatoire, cela laisse plus de liberté pour l'organiser.

Les Organisations syndicales ont fait remarqué que tous les agents recrutés n'ont pas tous à disposition un ordinateur ainsi qu'une connexion internet.

CONTROLEURS INFORMATIQUES

sur le principe, ils doivent avoir le même nombre de contrôles que les généralistes ! cela explique la nécessité incontournable de les soumettre à une autre épreuve car à l'heure actuelle ils ont un contrôle de moins que les généralistes.

il n'y aura pas de dérogation à ce principe, par contre il y aura un complément d'information à destination des stagiaires sur les modalités.

GRH 10

l'objectif de l'ENFiP est de valider la quasi totalité des "bébés profs" sur la base de ce qui leur a déjà été demandé pendant la période où ils étaient physiquement présents dans les établissements.

Cette solution est soumise à l'arbitrage de la DG. Reste le problème de la CAP nationale qui devait se dérouler pour statuer, à ce stade pas de réponse.

REPRISE au 11 mai :

l'EnfiP a commandé du gel, des gants et des lingettes, tout ce matériel sera présent à la rentrée.

pour ce qui est des masques, c'est la DG qui les commande et les distribue. A ce stade, l'ENFiP n'est pas considéré comme prioritaire et donc ne disposera pas de masques. !

un nettoyage des locaux sera effectué avant la reprise, cela s'inscrit dans le cadre d'un marché national.

ORAL EXTERNE B (22 juin au 3 juillet)

l'ENFiP propose que l'oral en présentiel soit remplacé par une visio, des modalités ont été présentées à la DG qui doit valider ou pas

CARACTERE PROBATOIRE DU STAGE DES INSPECTEURS : à la demande de FO de le rendre non probatoire, le directeur par intérim a répondu :

le caractère probatoire demeure sans dérogation possible dans les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire, des instructions pour un cadrage adapté seront données aux directions.

NOUVELLE SCOLARITE B

Les organisations syndicales ont demandé le report de cette nouvelle scolarité l'ENFiP pense au contraire, qu'il ne faut pas "rater le créneau" et qu'il faut la mettre en place, c'est la DG qui tranchera mais il s'emblerait que ce soit cette position qui soit retenue.

PASSEPORTS COMPLEMENTAIRES

FO-DGFIP ENFiP a demandé que les stagiaires n'ayant pas eu la totalité des cours en présentiel, puissent bénéficier de sessions complémentaires en école.

Un accord sur le principe de "rattraper" les cours par ce moyen est retenu, toutefois, dans la réalité cela se heurtera à la masse de travail à réaliser à ce moment là

PARTICIPATION A L'ACCUEIL TELEPHONIQUE SUR L'IR

l'ENFiP estime qu'environ 15 à 20 agents peuvent y participer et ce, uniquement, sur la base du volontariat et sur des créneaux bien définis par avance.

Une autre conférence Audio est prévue fin avril sauf si une urgence impose une autre conférence dans un délai plus rapproché.

Bernard CROUZIL secrétaire de section FO-DGFiP ENFiP